



Alerte presse

ABAISSER L'ÂGE DU PERMIS DE CONDUIRE : L'UNIDEC S'INTERROGE (VOIRE S'INDIGNE) SUR LA MESURE... ET LA MÉTHODE !

Stupéfaction et consternation.

L'UNIDEC a découvert par voie de presse ce midi la volonté du gouvernement d'abaisser l'âge légal pour passer son permis de conduire à 17, voir 16 ans. Plus incohérent encore, il serait prévu de supprimer purement et simplement les 20 heures obligatoires de formation pratique !

L'UNIDEC, syndicat professionnel de l'enseignement de la conduite, a pris connaissance ce jour d'un projet de réforme du permis de conduire par voie de presse : le gouvernement envisagerait de permettre aux jeunes de passer leur permis à 16 ans, et réfléchirait à la suppression des 20 heures de conduite obligatoires.

Bruno Garancher, Président de l'UNIDEC a souhaité vivement réagir :
« Comment envisager de telles mesures, si lourdes de conséquences en termes de vie humaine, alors qu'aucune étude d'impact, aucune prise en compte des statistiques sur la mortalité et la morbidité routière, aucune concertation avec les professionnels de l'enseignement de la conduite, ni avec les instances en charge de la sécurité routière, publiques ou privées n'ont été conduites ? Faut-il rappeler qu'en 2022, les 18-24 ans ont encore été les plus touchés par la mortalité routière, avec 101 tués par million d'habitants de cette tranche d'âge ? »

L'UNIDEC rappelle que l'accidentologie et la mortalité des jeunes sur la route reste à un niveau bien trop élevé, et qu'à ce jour, le nombre d'heures moyen de formation pratique pour obtenir son permis de conduire est de 35 heures.

L'UNIDEC s'étonne de la méthode, et fait part de son opposition à ces mesures. La politique de sécurité ne doit pas devenir une variable d'ajustement de la politique sociale du gouvernement, ni le support d'une démagogie visant à calmer la jeunesse dans la situation actuelle.

**Contact presse : Bruno GARANCHER – bruno.garancher@unidec.org
+33 609 71 42 62**

Union Nationale Intersyndicale Des Enseignants de la Conduite

Siège : 95, rue de Charonne-75 011 PARIS – Tél. 04.99.74.22.00 – Fax. 04.99.74.22.01